

GROUPEMENT ETP PACA

VISITE DE LA NOUVELLE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE

A l'invitation de Pierre BARNIER IG 68, une dizaine d'ingénieurs ETP a visité le vendredi 29 février 2008, la nouvelle salle du Conseil Municipal de la Ville de Marseille.

Le groupe a bénéficié du pilotage et des commentaires de Gilles SPITZ CTP 81, Ingénieur en Chef à la Direction Générale de l'Architecture et des Bâtiments Communaux, et responsable de cette opération au titre de la maîtrise d'ouvrage.

On se souvient que ce projet, dû à l'architecte Franck Hammoutène, a été distingué par l'attribution de l'Equerre d'Argent 2006 décernée par le Moniteur des Travaux Publics.

L'ouvrage s'intègre dans le réaménagement complet des espaces libres situés autour de l'Hôtel de Ville : place Villeneuve-Bargemon à l'Est, place Jules Verne à l'Ouest, place du Mazeau au Nord, naguère utilisées comme parcs de stationnement, soit environ 17 000 m².

La salle du Conseil Municipal est implantée en sous-sol, sous la place Bargemon, dans une emprise de 2 500 m² ceinturée par une paroi moulée de 0,80m d'épaisseur, ancrée dans le sol géologique à la cote -8 NGF.

Par l'entrée principale, en façade côté Vieux Port, on accède de plain-pied à une mezzanine (cote +1,40) qui domine un espace à vocation muséale de 700 m² environ situé au niveau -3,60. Ce grand volume, à la finition béton brut soignée, accueille périodiquement des expositions. Il est utilisé aussi pour accueillir le public qui peut assister aux délibérations du Conseil sur grand écran lorsque les places prévues à cet usage dans la salle ne suffisent pas.

La mezzanine assure également la desserte de 2 salles de commissions et la liaison avec les galeries qui permettent de rejoindre les bâtiments de l'Hôtel de Ville et le parc de stationnement souterrain de la place Jules Verne.

L'espace muséal précité est mitoyen du foyer des élus et de la salle du Conseil Municipal proprement dite.

Atmosphère feutrée, lumières tamisées, odeurs du bois de chêne des pupitres et du parquet : premières impressions quand on pénètre dans l'hémicycle où les 101 élus marseillais se réunissent mensuellement depuis 2 ans.



L'équipement de la salle est évidemment « high tech » : sonorisation, vidéoprojection, traduction simultanée... A chaque place d'élu, un ordinateur intégré au pupitre, lui permet de consulter l'ordre du jour, les projets de délibération, de voir les intervenants sans avoir à se contorsionner, de consulter sa messagerie électronique, de prendre la parole sans se déplacer, etc...

On retrouve aux murs les cartouches avec les noms de tous les maires de Marseille depuis la Révolution Française, seul point commun avec l'ancienne salle du Conseil du Pavillon Puget !

La visite s'est poursuivie par une descente dans les entrailles du site au niveau -6,30, le plus bas, affecté aux équipements de régulation chauffage-climatisation-ventilation.

Pour éviter toute superstructure disgracieuse, la production de froid est assurée, pour l'ensemble du site de l'Hôtel de Ville, à partir des eaux du Vieux Port, par un groupe implanté dans le parking Jules Verne.

De la même façon, l'ancienne chaufferie au gaz du Pavillon Daviel a été modernisée et renforcée pour faire face à l'ensemble des besoins du site.

En dernier lieu, il n'est pas inutile de signaler qu'un soin particulier a été apporté pour permettre l'accessibilité des personnes handicapées en tout lieu des nouveaux locaux.

Ont contribué à cette réalisation remarquable les entreprises CARI, EIFFAGE, SOLETANCHE BACHY, SANTERNE, CRUDEL, pour les lots BTP les plus importants et la société BREDY pour les aménagements intérieurs.

Le coût global de l'opération s'élève à 50 millions d'euros toutes dépenses confondues, y compris les aménagements de surface.